

PROJETEUR BÂTIMENT

AUTRES APPELLATIONS COURANTES : Technicien d'études bâtiments, concepteur bâtiments

DÉFINITION

- Concevoir et réaliser les pièces techniques et graphiques du projet architectural et technique au regard des exigences et des contraintes du programme en fonction de la taille de l'établissement

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réalisation des esquisses aux différents stades du projet
- Réalisation des schémas de principe aux différents stades du projet
- Réalisation du devis estimatif
- Élaboration du dossier de projet architectural et technique
- Réalisation des métrés de bâtiment ou de travaux
- Préparation et rédaction des documents techniques nécessaires à la mise en concurrence et à la dévolution des marchés
- Présélection et analyse des offres et des solutions proposées
- Présentation du projet aux utilisateurs
- Réalisation des plans aux différents stades du projet
- Passation de commandes des tirages et des dessins nécessaires aux consultations
- Vérification des devis
- Conduite de travaux

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTES

- Responsable bureau d'étude et dessinateurs pour la répartition du travail
- Ingénieurs et conducteurs de travaux en tant que référents techniques
- Services (soins, administratifs, médecine du travail...) pour la présentation et contrôle du projet
- Géomètre, architectes, reprographes en tant que prestataires de services
- Service SDIS (service prévision/prévention) pour le contrôle du respect des règles de sécurité
- Services d'urbanisme pour le contrôle du respect des règles d'urbanisme

SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Dessiner un plan bâtiment ou un croquis bâtiment
- Concevoir un projet d'aménagement d'un bâtiment
- Transcrire le programme en projet de construction de bâtiment ou de travaux
- Chiffrer le coût d'un projet de travaux ou de construction de bâtiment
- Rédiger des documents techniques
- Lire un plan de bâtiment et d'urbanisme
- Utiliser les outils informatiques

CONNAISSANCES ASSOCIÉES

Techniques bâtiments et installations	Logiciels DAO/CAO	Normes, règlements techniques et de sécurité	Bureautique	Organisation et fonctionnement interne de l'établissement	Droit des marchés publics
3	3	2	2	2	2

1 : Connaissances générales 2 : Connaissances détaillées 3 : Connaissances approfondies

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU MÉTIER

- Déplacements fréquents sur chantiers

PRÉREQUIS INDISPENSABLES POUR L'EXERCER

- Diplômes : DUT génie civil ; BTS bâtiment, ou promotion interne
- Formation CAO/DAO, logiciels bureautique

EXPÉRIENCE CONSEILLÉE POUR L'EXERCER

- Expérience dans les bureaux d'études hospitaliers, diplôme de commis d'architecte ou équivalent

PASSERELLES ET ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES VERS D'AUTRES MÉTIERS

Passerelles courtes

- Conducteur de travaux TCE

Passerelles longues

- Responsable bureau d'études

CORRESPONDANCES STATUTAIRES ÉVENTUELLES

- Technicien supérieur

TENDANCES D'ÉVOLUTION DU MÉTIER

Les facteurs clés à moyen terme	Conséquences majeures sur l'évolution des activités et des compétences
<ul style="list-style-type: none"> ● Relance des investissements hospitaliers 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'outils de suivi des projets bâtiments (tableaux de bord notamment)

FAMILLE : Bâtiment et aménagement intérieur

SOUS-FAMILLE : Conception/projet bâtiment

CODE MÉTIER : 4B105